



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2023

L'Assemblée Générale mixte s'est tenue à à l'Hôtel MERCURE PARIS LA DEFENSE
Salle JADE, 18-30 Rue Baudin, COURBEVOIE où se sont réunis les adhérents conformément à la
convocation (par mail) qui leur a été adressée le 28 Septembre 2023.

La séance est présidée par Gérard SOLER (Président), Pascale LABANOWSKI (vice-présidente) et
Brigitte L'HONNEUR-SALAH (secrétaire).

La séance est déclarée ouverte à 10h15.

La secrétaire dépose sur le bureau la feuille de présence signée par chaque personne entrant.

Elle fait constater que :

- sont présentes : 58 personnes
- sont représentées au moyen de pouvoirs : 34 personnes
- soit un total de 92 personnes sur 202 adhérents inscrits au jour de l'Assemblée.

Le quorum étant atteint (car fixé statutairement à **33%** du nombre des adhérents pour l'AG
extraordinaire et 25% pour l'AG Ordinaire), les deux assemblées peuvent donc valablement délibérer
sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour de l'Assemblée générale extraordinaire :

- Nouveaux statuts Pasapas (suite à la décision du comité directeur de quitter la FFRP)
- Mise à jour du règlement intérieur

Ordre du Jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- Rapport de l'exercice 2022-2023
- Rapport financier 2022-2023
- Présentation du programme 2023-2024
- Élection au Conseil d'Administration de PASAPAS
- Remise des récompenses
- Questions diverses

Assemblée générale Extraordinaire

1. Préalable : Pourquoi PASAPAS a quitté la FFRP

Avant les propositions de modifications des statuts et règlement intérieur, Gérard Soler a présenté les raisons de notre départ de la FFRP (comité directeur du 12 Mai 2023) :

- L'insuffisance en formation ces deux dernières années. Pasapas a été obligé de faire appel à la Fédération Rurale de Randonnée pour former les derniers animateurs nordiques
- La volonté de ne pas augmenter nos tarifs adhésion (44 € depuis 2007 !) alors que les tarifs de la FFRP augmentent constamment (Saison 2022-2023 : PASAPAS a versé 25,85 € par adhérent à la FFRP)
- Les difficultés, découvertes faites par Gérard SOLER lors de son investissement personnel au CDRP92.
Entre autres : le fonctionnement lors de sa prise de responsabilité du balisage sur les Hauts-de-Seine (peu de moyens, pas de budget, aucun contact avec le "client" qui est le département 92), la gestion comptable du CDRP92 (30000 € mis de côté tous les ans ET plus de 420000 € en caisse la saison dernière !) sans oublier un fonctionnement autocratique de la présidence du CDRP92

A la suite de cette présentation, les adhérents ont fait les remarques suivantes :

- Perte des réductions diverses liées à l'adhésion FFRP
- Assurance « Responsabilité civile de base : RC" insuffisante pour certains adhérents qui choisissaient l'assurance IRA (Individuelle Accident comprenant notamment le rapatriement + Dommage matériel)

Réponse aux remarques des adhérents : PASAPAS va travailler sur ces sujets et vous en reparlera

A savoir :

- la décision de quitter la FFRP sera ré-examiné pour la saison suivante 2024-2025 (comité directeur du 12 Mai 2023)
- Le contrat RC a été signé avec le crédit mutuel et est consultable sur le site Web (page web" statuts et règlement intérieur"). En PJ de ce Procès verbal.

2. L'assemblée a validé les modifications ci-dessous (nouveaux statuts et règlements intérieurs en PJ).

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 L'Association PASAPAS affiliée à la F.F.R.P a pour but:

~~1.3 Les membres, à jour de leur cotisation, sont assurés par l'entremise de la licence F.F.R.P. conformément aux dispositions de la loi 84610 du 16 juillet 1984.~~

1.3 Les membres, à jour de leur cotisation, sont assurés par l'entremise du **Crédit Mutuel** conformément aux dispositions de la loi 84610 du 16 juillet 1984

Article 4 (Santé) ici la modif n'a rien à voir avec la FFRP mais avec le changement des lois concernant le certificat médical

~~4.1 Pour la prise en compte de l'adhésion ou du renouvellement de l'adhésion, il sera exigé un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la randonnée pédestre et si nécessaire de la pratique de la marche nordique~~

4.1 Pour la prise en compte de l'adhésion, il sera exigé un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la randonnée pédestre et si nécessaire de la pratique de la marche nordique. Conformément aux dispositions de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application, puis la loi n°2022-296 du 2 mars 2022.

STATUTS

Article 1 : constitution...

L'objet de l'association est

1. d'étudier et d'assumer tout ce qui concerne la Randonnée Pédestre et la Marche Nordique
2. d'intervenir dans le domaine de la protection de la Nature et de l'Environnement, en particulier pour la sauvegarde des itinéraires et espaces verts
- ~~3. en accord avec la politique globale de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée) de participer à toute action ou intervention en faveur de la randonnée Pédestre dans tous ses aspects.~~

Article 5 : affiliation

~~L'association est affiliée aux fédérations sportives nationales régissant les sports qu'elle pratique~~

L'association se réserve le droit d'adhérer ou non à une des fédérations sportives nationales régissant les sports qu'elle pratique

Elle s'engagera alors :

Assemblée générale Ordinaire

1. RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2022 / 2023

(Présenté et assuré par notre vice-présidente Pascale Labanowski)

Une saison dans la continuité directe de la précédente ; pas d'événement majeur cette saison mais toujours un programme à la fois dense et varié qui a réuni beaucoup de monde tout au long de la saison.

1 nouveauté cependant à signaler : la course d'orientation animée par Gilles qui, en 3 séances a réuni 45 participants. Face au succès rencontré, l'activité figure également au programme 2023-2024

En ce qui concerne l'activité, nous vous avons proposé :

75 randonnées dont 6 en demi-journée

10 visites guidées ou commentées

5 marches rapides

1 quizz aux Tuileries

1 spectacle à Chantilly

114 sessions de marche nordiques (69 le samedi + 39 en semaine + 6 bonus)

Nous avons également proposé 5 séjours :

La fête de la châtaigne à Eguzon en automne avec Brigitte (14 personnes)

4 week-ends longe côte à Houlgate, Fort-Mahon, Asnelle et Boulogne ; ces 4 derniers séjours ont réunis 50 personnes

Pasapas, fidèle à ses engagements a également participé comme chaque année à :

- La Bossapas
- La marche contre le cancer
- Au téléthon
- A Vitaville

Nous avons assuré nos rendez-vous traditionnels :

- Journée portes-ouvertes d'automne (52 personnes)
- Journée portes-ouvertes de printemps (46 personnes)
- Repas de Noël (45 personnes)
- Rando galette
- Nordique de Noël
- Rando pique-nique

Nous continuons de mettre en avant l'aspect culturel de notre projet en combinant marche et visite ou marche découverte sur un thème donné. Au cours de la saison écoulée, Pasapas vous a fait découvrir :

- la maison d'Emile Zola
- le château atelier de Rosa Bonheur
- le palais de la porte dorée
- la Sainte Chapelle
- le mémorial de l'escadrille La Fayette

Nous vous avons également proposé des randonnées commentées :

- dans le bois de Boulogne avec Peggy
- les places royales de Paris avec Pascale
- les passages parisiens, le Paris de la révolution, l'art et l'architecture de la Défense avec Eric

Beaucoup de participants à chaque fois mais la préparation de ce type de sortie nécessite une longue préparation avec beaucoup de recherches et plusieurs repérages.

D'autres sorties culturelles avec visite ou randonnées commentées sont prévues dans le programme 2023-2024.

En termes de participation, nous avons réuni 1 500 randonneurs contre 1 367 la saison écoulée.

Fréquentation en hausse pour la marche nordique également qui a réuni 1 378 marcheurs contre 1 211 (avec 12 séances en plus)

En ce qui concerne les adhérents, nous avons fini la saison à 202 contre 185 en fin juin 2022. A ce jour, il y a 188 adhérents.

Du côté des animateurs, nous avons 3 postulants à la formation animateur randonnée :

- Martine
- Charles
- Vincent

Nous les remercions par avance pour leur engagement et nous invitons tous nos adhérents à les encourager mais également à leur faciliter l'apprentissage de leur nouveau et important rôle à venir dans l'association.

Je rappelle que toute l'équipe de Pasapas est entièrement bénévole et donne beaucoup de son temps libre à l'association pour l'organisation des randonnées et le bon fonctionnement du club.

Notre Best Of participation de la saison écoulée :

- Portes ouvertes automne : 52 personnes
- De Bécon à Garches : 46 personnes
- Portes ouvertes printemps : 46 personnes
- Randonnée de Noël : 45 personnes
- Randonnée galette : 40 personnes
- La plaine de Versailles : 39 personnes
- Rambouillet: 34 personnes
- St Nom la Bretèche: 32 personnes
- Musée Emile Zola : 31 personnes

Un Grand Merci à toute l'équipe d'animation ainsi qu'à nos photographes pour leurs sympathiques reportages.

Un Grand Merci à tous nos adhérents pour leur participation et leur soutien tout au long de l'année.

Comme tous les ans, je vous pose à nouveau la question : pourquoi marchons-nous ?
Un proverbe africain dit : “Si tu veux aller vite marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble”

Et je citerai David Le Breton (sociologue) qui a écrit un ouvrage intitulé « éloge de la marche » : « prendre son temps est une subversion du quotidien. Anachronique dans un monde privilégiant la vitesse, la marche est un acte de résistance célébrant la lenteur, la disponibilité, le silence, la curiosité, l’inutile. Autant de valeurs opposées aux sensibilités néolibérales qui conditionnent nos vies. Le marcheur est celui qui prends son temps et ne laisse pas le temps le prendre.”

2. RAPPORT FINANCIER DE L’EXERCICE 2022-2023

(En l’absence de notre trésorière Marie Pierre Lemoing, présenté et assuré par notre président Gérard Soler)

Les comptes de l’exercice allant du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 figurent sur le tableau présenté en AG (et disponible en PJ)

Les comptes pour cette saison présentent un solde négatif de 3423€ (2022 : +2331 €)

Solde cpte courant 2023 : 520 € (2022 : 5127 €)

Solde cpte épargne 2023 : 12029 € (2022 : 12845 €)

Le Bilan financier est équilibré si on tient compte de la subvention "Agence nationale du Sport" 2023 : 3572 € versés en avance (Aout2022) pour l'exercice 2022-2023

Subvention Mairie de Courbevoie : 700 €

Après avoir exposé les comptes et plus personne ne demandant la parole, ceux-ci sont mis aux voix.

Les comptes de l’exercice soumis au vote des participants sont adoptés à l’unanimité des présents

3. PRESENTATION DU PROGRAMME 2023-2024

(Présenté et assuré par notre président Gérard Soler)

PASAPAS propose à ses adhérents pour la première partie de saison

OUVERT A TOUTES ET TOUS :

- Dimanche 17 Septembre : "Portes ouvertes D'Automne(10 ou 20 Km)
- Samedi 30 Septembre : "Courbevoie à Pied" (7 Km)

VISITES (réservées aux adhérents et en général : avec une randonnée 10 Km)

- Samedi 7 Octobre Matin : Visite guidée Compostelle Paris
- Dimanche 22 Octobre Journée : Initiation Champignons
- Dimanche 5 Novembre Journée : Visite guidée de l'Abbaye de Royaumont
- Samedi 25 Novembre Journée : Versailles - Visite guidée des Appartements privés des Rois

UNE RANDONNÉE CARICATIVE : Dimanche 10 Décembre (Téléthon)

DES RANDONNÉES POUR TOUS LES PUBLICS

- 4 randonnées d'après-midi : 10 Septembre, 15 Octobre, 29 Octobre, 7 Janvier
- 2 grandes marches : 30 Septembre, 21 Octobre
- 2 marches rapides : 28 Octobre, 16 Décembre

DES RANDOS LE JEUDI : 12 Octobre, 16 Novembre

DES COURSES D'ORIENTATION : les Samedis 30 Septembre, 18 Novembre

ET EVIDEMMENT DES RANDOS TOUS LES DIMANCHES

Pas encore choisi : repas de fin d'année, et repas galette. Tous deux en principe accompagnée d'une randonnée

En deuxième partie de saison il est prévu :

Evidemment de continuer sur le même rythme pour les marches nordiques, grandes marches, marches rapides, randonnées douces, balades dans Courbevoie, etc...

Pas de séjour envisagé pour l'instant. On y réfléchit

1. Après l'organisation des 4 Week-ends « Randonnée et Baptême Longe-côte » la saison dernière, 2 longe-côte seront à nouveau organisés

2 : Développer la pratique connectée

A partir de 2 itinéraires développés sous CIRKWI et VISORANDO : en suivant ces itinéraires, améliorer la pratique connectée des membres du club PASAPAS. Ces 2 itinéraires auront pour départ et arrivée une station du Tramway T2 (facilement accessible de Courbevoie). Randos faciles autour de 6 Km pour une marche de 2 heures. Nous les développeront sous CIRKWI et VISORANDO.

Le programme détaillé du deuxième semestre sera publié sur le site internet dans le courant du mois de Janvier 2023.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Trois sortants cette année : LAURENT Chantal, LEMOING Marie-Pierre, TOLASSY Lydia qui représentent leur candidature.

Celles-ci soumises à l'approbation des participants à l'AG sont :

- LAURENT Chantal : approuvées à l'unanimité ;
- LEMOING Martie-Pierre : approuvées à l'unanimité ;
- TOLASSY Lydia : approuvées à l'unanimité ;

5. REMISE DES RECOMPENSES

Les adhérents nominés cette année sont :

MOLLET D'OR : Catherine - 696 Km ; Prix : "Le Guide Larousse des Champignons" + Bon Cadeau de 80 €,

MOLLET D'ARGENT : Joëlle - 633 Km ; Prix : "Premier de Cordée" de Roger Frison-Roche + Bon cadeau de 80 €,

BÂTON D'OR : Margaret - 33 sessions ; Prix : "La vie secrète des arbres en BD" de Peter Wohlleben + Bon Cadeau de 80€,

MO-BÂTON D'OR : Eliane ; 768 Km (489 Km + 31 sessions de 9 Km) ; Prix : "Edgar" de Mathieu Sapin + Bon cadeau de 80 €

Bravo et félicitations à tous nos nominés.

6. DIVERS

Inscriptions au rendez-vous - on continue le fonctionnement actuel : mails pour inscriptions et page « cachée ». Au moment de l'inscription et à la demande des adhérents, figurera le nombre d'inscrits en cours

Conseils de PASAPAS : mettre en favori l'adresse Web des 3 pages cachées (nordiques Mercredi, nordiques Samedi, Randonnées). Si vous ne recevez pas le mail pour inscription (dysfonctionnement, spamming, etc...), ces pages vous permettront de vous inscrire quand même

PASAPAS invite ses adhérents à lui signaler tout restaurant, spectacle, visite susceptible d'être mis au programme

Conseils généraux aux adhérents :

- Allez sur le site de PASAPAS une fois par semaine pour ne pas rater les informations diverses hors inscriptions, les albums photos, etc...
- Abonnez vous à l'Instagram de PASAPAS : cela vous donne un accès rapide aux informations les plus courantes (photos, rendez-vous, etc...)

Avant de clore le débat, nous vous remercions tous et toutes pour votre participation très active tout au long de l'année.

Nous souhaitons vous retrouver tout au long de la saison à venir, fidèles et curieux, intéressés, parfois fatigués mais toujours prêts à repartir sur les sentiers. Encore bravo pour votre enthousiasme qui ne faiblit pas et votre fidélité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun participant n'ayant plus de question particulière à formuler, la séance est levée à 11 h 30. Elle a été suivie du pot de l'amitié.

Sauf avis contraire de votre part dans les 15 jours après réception du présent procès-verbal, nous considérerons que chacun est d'accord avec les termes du présent compte-rendu.

Fait à COURBEVOIE, le 25 Octobre 2023

Le Président



Gérard SOLER

La Secrétaire



Brigitte L'HONNEUR-SALAH